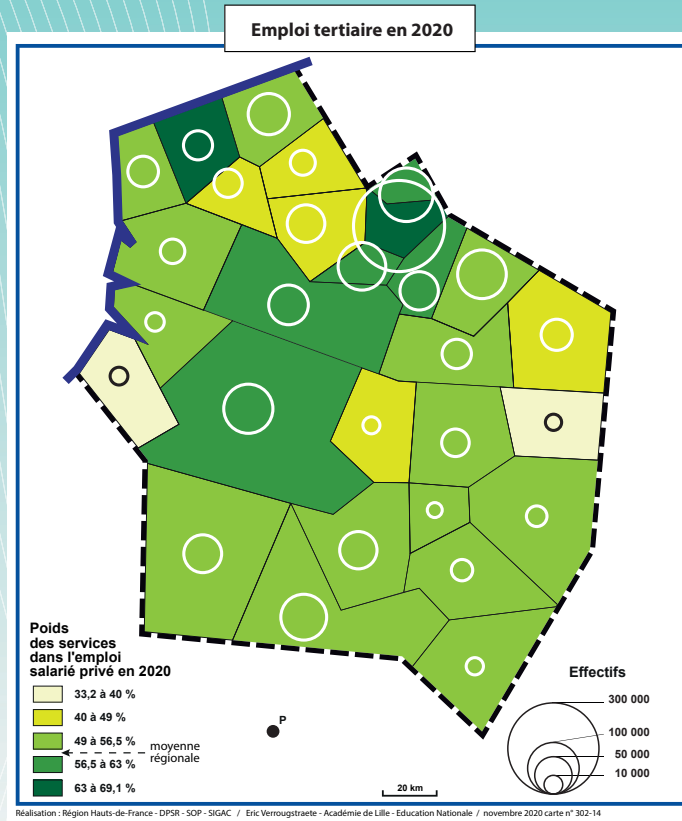


Des activités de services diversifiées et quasi généralisées

« Les services sont au cœur de nos économies modernes. À la fois par leur contribution à l'emploi, au PIB, à l'innovation et à la performance globale du système productif, ils constituent véritablement la « nouvelle richesse des nations ».

Faridah Djellal, Camal Gallouj, *Introduction à l'économie des services*, 2007



57 % des salariés du secteur privé exercent une activité de services en 2020. Les emplois qui se sont développés ces dix dernières années sont surtout concentrés dans l'action sociale, les activités récréatives, les services administratifs et les services aux entreprises.

Comme pour l'industrie, on distingue les services à niveau de connaissance faible et les services à niveaux de connaissance élevé, en fonction du niveau de formation attendu. Ces derniers jouent un rôle important dans les processus d'innovation. Les services à niveau de connaissance faible concernent essentiellement les services à la personne, le commerce, les transports, ...

Les zones d'emploi où les services sont les plus présents sont Lille (69 % de services), Calais (64 %) autour de la logistique de transport, notamment avec Eurotunnel.

L'importance des emplois de services dans la zone d'emploi de Lille est notamment liée à des services à niveau de connaissance élevé, comme les emplois de sièges sociaux, de recherche et de services aux entreprises. Ces activités traduisent la fonction métropolitaine de l'agglomération de Lille.

Chiffres clés

- 56,5 %** des salariés du secteur privé dans une activité de service en 2020 (825 000 emplois)
- + 14 %** création nette d'emplois de service (101 800) entre 2009 et 2020
- 467 500** emplois dans la fonction publique en Hauts-de-France : fonction publique de l'Etat (39 %), fonction publique territoriale (36 %), fonction publique hospitalière (25 %)
- 182 400** emplois salariés dans l'Economie Sociale et Solidaire en 2018 (12 % de l'emploi salarié régional)

Activité de services : mise à disposition d'une prestation technique et intellectuelle. Le secteur des services regroupe un vaste champ d'activités : transports, services aux entreprises, services à la personne, éducation, santé, action sociale.

Economie sociale et solidaire (ESS) : ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, dont les activités s'appuient sur le principe de solidarité et d'utilité sociale, et sur des modes de fonctionnement démocratique et participatif.

Services aux entreprises : prestations fournies par une entreprise à d'autres entreprises. Ils regroupent une grande variété d'activités (juridiques et comptables, logiciels, recherche, publicité, mais aussi location de véhicules, intérim, sécurité, propreté, logistique, ...).

Services à la personne : activités destinées à répondre aux besoins des particuliers. On distingue les services à la famille (garde d'enfant, soutien scolaire, ...), les services de la vie quotidienne (travaux ménagers, jardinage, ...), et les services aux personnes dépendantes.

